

Adhésion Rê-adhésion

Reçu à remettre à l'adhérent

NOM :

Prénom :

Courriel :

Tél :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Cotisation valable pour une année (date à date) : 35 €
55 € pour les couples (2 bulletins d'adhésion) ; 5€ pour étudiants et minima sociaux

Cotisation : €

Règlement : Espèces Chèque Rozos

Comment avez-vous découvert l'Association ?

Boutique Site FB Presse Amis Autre

J'autorise l'association à m'envoyer des informations : oui non

J'atteste avoir lu et adhérer aux statuts et au règlement intérieur

Je souhaite participer à un groupe de travail

DATE :/...../.....

Signature :

Merci de renvoyer ce document à l'adresse suivante :

Les Ami.e.s de la Coop du Coin
35 boulevard Gambetta
44600 Saint-Nazaire



Statuts et Règlement Intérieur disponibles sur le site internet : lacoopducoin.fr

Charte des Valeurs de l'Association

Donner à chacun-e les outils pour devenir acteur.trice de sa consommation.

Permettre l'accès du plus grand nombre à une alimentation de qualité, d'un point de vue gustatif, sanitaire et nutritif.

Promouvoir une agriculture et une production locale et durable, respectueuse de l'environnement et de l'humain.

Proposer un prix juste pour le producteur et le coopérateur.

Garantir l'intégrité, la santé, le respect et le bien-être de chacun-e.

Contribuer à la création d'emplois directs et indirects

Être une organisation collaborative, à but non lucratif, coopérative et d'entraide, où l'engagement actif est une obligation :

- En interne, au sein du collectif, pour créer des lieux de convivialité ouverts à tous et renforçant la mixité et le lien social
- En externe, pour créer des synergies et participer aux dynamiques locales.

Être une structure inclusive et contribuer à l'insertion, en particulier des publics fragiles.

Être une structure sociale et solidaire, accessible à tous par des tarifs adaptés, des ateliers pédagogiques gratuits, etc.

Être une coopérative engagée dans une transparence totale sur le fonctionnement, l'origine des produits, la sélection des producteurs...

Privilégier un fonctionnement à faible énergie grise avec :

- Des produits de saison
- Des circuits d'approvisionnements les plus courts possibles
- Des transports mutualisés

Promouvoir la culture zéro déchet, éviter le gaspillage et privilégier la ré-utilisation

Être respectueux de l'environnement et de la qualité des produits.

Cette charte a été validée par l'inter-groupes pour entrée en vigueur immédiate dans l'attente de sa ratification lors de la prochaine AG.

**Le/..... /....., j'atteste avoir reçu de Mme/Mr
la somme de€ ou Rozos.
Pour l'association (nom, prénom et signature) :**
.....

